

Article 3 : publicité

Le présent arrêté sera affiché dans chaque commune sur les emplacements d'affichage administratif et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

L'affichage communal peut se limiter au présent arrêté et à l'extrait de son annexe concernant les listes se présentant dans la commune concernée.

Article 4 : le secrétaire général de la préfecture des Yvelines et les maires du département sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

ARRÊTÉ n° 78-2026-02 27-00009

relatif à l'état des listes des candidats
aux élections municipales et communautaires des 15 et 22 mars 2026

Le préfet des Yvelines
Chevalier de la Légion d'honneur,
Chevalier de l'ordre national du Mérite

Vu le code électoral ;

Vu le décret n° 2025-848 du 27 août 2025 fixant la date du renouvellement des conseillers municipaux et communautaires, des conseillers métropolitains de Lyon, des conseillers de Paris et des conseillers d'arrondissement de Paris, Lyon et Marseille et portant convocation des électeurs ;

Vu les déclarations de candidature enregistrées en préfecture et sous-préfectures ;

Vu les résultats du tirage au sort réalisé le 26 février 2026 ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture des Yvelines,

Arrête :

Article 1er :

L'état des listes des candidats au premier tour de scrutin des élections municipales et communautaires des 15 et 22 mars 2026 dans le département des Yvelines est arrêté, dans l'ordre fixé par tirage au sort, conformément à l'annexe ci-jointe.

Article 2 :

Cet état comprend les listes déclarées, en attente de récépissé définitif. Il ne comprend pas les listes refusées faisant l'objet d'un recours devant le tribunal administratif.

Fait à Versailles, le 27 février 2026

Le Préfet des Yvelines


Pour le Préfet et par délégation
Le Secrétaire général
Victor DEVOUGE

78 - Yvelines / Rambouillet (782)

78569 - Sainte-Mesme

Proportionnel - Communes de moins de 1000 habitants

15 siège(s) à pourvoir

1 UN NOUVEL ELAN POUR SAINTE-MESME

1 M. BERGOUNIOUX Jean

2 Mme MUNOZ Agnès

3 M. PIERROT Pascal

4 Mme THOMAS Gabrielle

5 M. PELLEGRINI Jean-Christophe

6 Mme VERCHERE Martine

7 M. DONVAL Christophe

8 Mme DUFOSSÉ Lucie

9 M. SIMONEAU Gilles

10 Mme MAIGRET Aline

11 M. DERMY Christophe

12 Mme MAILLARD Agnès

13 M. MINGAUT Bernard

14 Mme RICHARD Florence

15 M. BADIER Vincent

16 Mme PALLARÈS Française

2 UNIS POUR SAINTE MESME

- 1 Mme COPETTI Isabelle
- 2 M. VANHOVE Christophe
- 3 Mme MARGOT Sylvie
- 4 M. BERNIER Yves
- 5 Mme LEDAUPHIN Corinne
- 6 M. FRANQUEZA Luc
- 7 Mme ABADIR-MICHIKIY Nadia
- 8 M. TRAVANUT Laurent
- 9 Mme ROSSIGNOL Odile
- 10 M. TREBOUET Thierry
- 11 Mme CHANDAVOINE Sylvaine
- 12 M. BORDAS Joël
- 13 Mme BOURACHOT Marie-Claude
- 14 M. BOYER Christian
- 15 Mme CARRE-CHINCHON Jessica
- 16 M. RICHARD Philippe

3 AGIR ENSEMBLE POUR SAINTE-MESME

- 1 M. DESCROIX Alain
- 2 Mme PLANCHE Elodie
- 3 M. MENIER Patrick
- 4 Mme LEBLANC Nathalie
- 5 M. DOSSMANN Tugdual
- 6 Mme FAJS Valerie
- 7 M. DECHAMPS Valery
- 8 Mme BRASSART Odette
- 9 M. JACQUEMOT Christophe
- 10 Mme LALLAU Catherine
- 11 M. COMTE Nicolas
- 12 Mme HERNANDEZ Brigitte
- 13 M. BRIVOT Renaud
- 14 Mme GENOIS Annie